

FICHE D'INTERVENTION

SERVICE : Gestion des déchets

Date : 17/09/2025

EMETTEUR : Thomas GRANDIDIER

DESTINATAIRE : ADS

Documents transmis	Observations
/	Bonjour, Vous m'avez transmis pour avis, un exemplaire de la déclaration préalable n° 062 498 25 00177 déposé par l'OPH Pas de Calais Habitat, relatif à la réhabilitation de 33 logements collectifs, située rue Louis Loucheur à Lens. Le projet prévoit la mise en place de bornes enterrées pour une collecte hebdomadaire des flux ordures ménagères, emballages et papiers, ainsi que pour le verre. Les collectes de ces équipements seront assurées par le prestataire de service de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin. Afin de desservir les logements il est prévu : - 1 borne de 5 m³ pour les ordures ménagères ; - 1 borne de 5 m³ pour les emballages et papiers ; - 1 borne de 3 m³ pour le verre. Les équipements prévus, ainsi que leur localisation, permettront de collecter les déchets en toute sécurité. Pour rappel, il est recommandé de respecter les règles d'implantation des bornes conformément au document « Recommandations pour la bonne collecte de colonnes enterrées ». Le service gestion des déchets reste à votre disposition pour tout complément d'information. Le Chef du Service Gestion des Déchets,  Samuel DUGAST

DP 062498 25 00177

Date d'export : 27/10/2025

Lens

Date de dépôt : 18/09/2025

Demandeur principal : PAS DE CALAIS HABITAT

Adresse du projet : Résidence Louis LOUCHEUR

Libelle : avis_CALLVD_1_1.pdf